



Economie et prospective agricole - novembre 2009

Informations et analyses stratégiques

Sur l'économie, la politique agricole et l'alimentation

Groupe Economie et prospective des Chambres d'agriculture de Normandie

LE DOSSIER

PAC de l'après 2013 : l'échéance approche

La mise en œuvre du Bilan de Santé de la PAC est à peine cadrée que les premières communications sur la future PAC de l'après 2013 paraissent. L'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture a souhaité que des débats sur ce thème majeur pour l'avenir de l'agriculture soient conduits dans toutes les régions françaises.

La commission économie et prospective a été chargée de construire un projet de position normande qui sera débattu en session de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie fin novembre.

Ce dossier présente des documents d'éclairage sur le contexte, les enjeux et les questions qui se posent sur la PAC du futur.

Ce dossier contient également cinq résumés d'études conduites sur ce thème dans différents pays européens. La diversité des positions exprimées augure d'un débat vif et de la nécessité sans doute de très larges compromis pour rapprocher les points de vue.

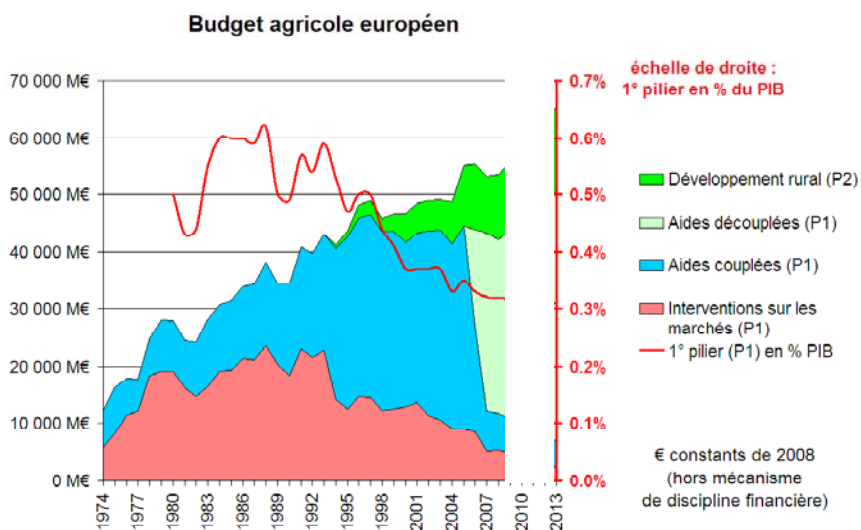
La PAC après 2013 Eléments de contexte

Le débat sur la future PAC s'inscrit dans un calendrier de réexamen général de toutes les politiques de l'Union. Les décisions concerneront le nouveau cadre budgétaire, à partir d'une communication non chiffrée de la Commission européenne. Pour l'agriculture, un premier débat en Conseil des ministres de l'agriculture est prévu début 2010. Courant 2010, la Commission devrait publier un premier papier chiffré sous forme de scénarios. Les projets de règlement soumis au Conseil des ministres et au Parlement (nouvelle procédure de codécision) interviendront en 2011. Les décisions devront être prises en 2012 ou 2013 au plus tard.

Le cadre politique du débat devra intégrer les contraintes budgétaires accrues depuis la crise, la remise en cause radicale des dépenses agricoles par les pays du Nord pour les réorienter vers d'autres politiques jugées plus stratégiques (recherche, innovation, formation, climat...), la forte pression des Nouveaux Etats Membres pour un rééquilibrage entre l'Est et l'Ouest, le recul constant du poids démographique du monde agricole et l'avis des citoyens européens.

Le contexte socio-économique (croissance, consommation alimentaire, marché mondial, coût de l'énergie) pèsera dans les débats avec le cadre imposé par les décisions prises à l'OMC et l'accord à venir sans doute d'ici 2014.

Enfin, le contexte environnemental, très prégnant pour l'agriculture, devrait lui aussi peser sur la future PAC, notamment dans la lutte contre le réchauffement climatique.



Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (3 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/contexte.pdf

Ces travaux sont cofinancés par la Région Basse-Normandie et s'appuient sur la cellule de veille de la Chambre régionale d'agriculture, soutenue par le FNADT

Les outils de la PAC 2012 : état des lieux, tendances, limites

Les outils de la PAC en 2012 sont connus : ce sont les instruments issus de l'Accord de Luxembourg, modifiés par le Bilan de santé. C'est à partir de ce point qu'il convient d'imaginer la suite. Ces outils passeront-ils le cap de 2013 ? Leur viabilité ultérieure est à examiner en fonction de plusieurs critères : coût budgétaire, conformité OMC, diversité des mises en œuvre nationales, tendances générales dans l'évolution récente de la PAC, analyse des restrictions posées à leur fonctionnement par les réajustements actuels.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (6 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/outil2012.pdf

La réforme de la PAC au-delà de 2013 Une vision à plus long terme JC Bureau - LP Mahé, avril 2008

Cette note, publiée dans "Notre Europe", propose une refonte des aides directes de la PAC en trois niveaux : un premier niveau de "DPU contractuels", réduit à 100 ou 150 €/ha et correspondant à des obligations environnementales basiques ; un deuxième niveau pour les zones défavorisées ; un troisième niveau pour des contrats de services environnementaux de niveau élevé, portant l'aide totale (avec le niveau 1) à 400 €/ha environ.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (2 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/nl_longterme.pdf

Quelle PAC après 2013 ? INRA - V Chatellier, H Guyomard, déc. 2008

Cette prospective de la PAC pour l'après 2013 est la conclusion de l'article "Le bilan de santé de la PAC, le découplage et l'élevage en zones difficiles", publié par V. Chatellier et H. Guyomard (INRA-Sciences sociales) en décembre 2006.

Pour en savoir + : téléchargez la note complète (1 page)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/nl_pac2014.pdf

La PAC et les enjeux européens de demain Swedish Institute for European Policy Studies SIEPS 2009

Cette note d'économistes suédois dresse un bilan sans complaisance de la PAC avant de discuter un à un tous ses objectifs historiques au regard du principe de subsidiarité et de l'évolution du contexte général. La note propose des pistes d'évolution en distinguant le court terme du moyen terme.

A moyen terme, les auteurs considèrent que les aides directes ne sont d'aucune utilité. Les sommes économisées ne doivent pas nécessairement être fléchées sur le second pilier qui doit être sérieusement toiletté. Ils militent pour la réorientation des budgets vers de nouveaux objectifs européens comme l'innovation, l'éducation, la santé, la recherche...

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (2 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/nl_argent_public.pdf

PAC après 2013 : vers de nouveaux outils ?

Une réflexion sur les outils potentiels ne peut être menée sans préciser l'ambition et les objectifs de la PAC après 2013.

L'année 2013 marquera-t-elle un virage ou le scénario tendanciel s'imposera-t-il ?

La fluctuation des prix et la gestion des marchés resteront-ils des thématiques de politique agricole avec des outils à rénover ?

Ou l'objectif sera-t-il plutôt de rendre les fluctuations vivables par les agriculteurs ?

La PAC opérera-t-elle une "remise à plat", se détachant de son histoire, en raisonnant de nouveaux outils qui intégreront le contexte commercial international comme les demandes de la société européenne ?...

Beaucoup de questions auxquelles les débats des trois prochaines années vont progressivement répondre.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/outils.pdf

Notes préalables au Bilan de santé Le Paiement unique DG agriculture, mai 2008

Bien que publié dans la phase préalable au Bilan de santé, ce document qui porte sur les DPU conserve une actualité. Il présente un état des lieux chiffré du système actuel (qui reste valable, car peu retouché finalement par le Bilan de santé) et propose différentes voies d'évolution.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (2 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/nl_dpu.pdf

ARGENT PUBLIC pour BIENS PUBLICS gagnants et perdants de la réforme de la PAC European Centre for International Political Economy (ECIPE) - Bruxelles Août 2009 Valentin Zahrnt

Trois points de contribution au débat sur la future PAC :

- 1- Le système de DPU doit être progressivement supprimé.
- 2- Remplacer l'actuelle structure à deux piliers de la PAC par un pilier de "biens publics" (contenant l'ensemble des politiques efficaces à conserver) et un pilier "discrétaire" (qui englobe toutes les politiques inefficaces à éliminer au fil du temps). L'auteur suggère de laisser aux Etats Membres de la flexibilité dans leur manière de supprimer progressivement ces politiques inefficaces. Cette proposition permet d'éviter une discussion stérile sur les détails de cette suppression, alors que l'essentiel réside dans les contours de la future PAC. Le document évalue ensuite les critères susceptibles de guider la future répartition des paiements de la PAC, comme le PIB par habitant, les zones agricoles et forestières et les zones à statut Natura 2000.
- 3- La part des Etats Membres dans le total des paiements au titre de la PAC post-2013 est évaluée selon différents scénarios. Cela révèle d'étonnantes différences entre les positions de négociation des pays et les "gains" qu'ils peuvent attendre de la réforme.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (3 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/nl_europe.pdf

PAC - Bilan de santé : IMPACTS EN NORMANDIE

Entre 2008 et 2012, suite aux diverses mesures du Bilan de santé, les aides directes du 1^{er} pilier en Normandie seront réduites de 30 millions d'euros, soit une baisse de 5 %. L'effet sur le revenu de la ferme normande est du même ordre, soit - 4,5 % du revenu net d'entreprise 2008.

Pour la Normandie dans son ensemble (Haute et Basse), cette baisse d'aides correspond à 13 €/ha, ou 550 €/UTA, soit davantage que la Bretagne ou les Pays de la Loire. Elle est très variable selon les systèmes de production.

L'étude évalue les impacts mécaniques des décisions prises sur différentes échelles du territoire (cantons normands, départements normands et français, régions françaises) ou sur différents groupes d'exploitations normandes (32 grands systèmes et 1 600 micro-systèmes)

Principales conclusions

http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_conclusion.pdf

L'étude complète

http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_impacts.pdf

Effet sur la Normandie

http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_normandie.pdf

Effet sur les grands systèmes normands

http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_syst_nd.pdf

Effet sur les cantons normands (cartographie)

http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_canton.pdf

Impact sur 1 600 micro-systèmes

http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_microsyst.pdf

Les mesures du Bilan de santé

http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_choix_france.pdf

Les hypothèses des simulations (méthode)

http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_simulation.pdf

Note de conjoncture - octobre 2009

Le point sur les marchés agricoles des produits agricoles normands :

Les marchés laitiers

Les marchés des viandes

Les grandes cultures

Les charges

Un trimestre à Bruxelles

LAIT

Prix : moins 19 % en juillet
Vers une baisse de 14 % en 2009

BLE

Moins de 120 euros par tonne en septembre
Les bonnes récoltes compriment les prix

VACHE

Moins 10 % depuis le début d'année
Afflux de vaches de réforme

Pour accéder à la note complète :

http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/conjeco_1009.pdf